

Communiqué de presse

Le projet de transformation de l'Hôtel-Dieu entre dans une phase opérationnelle

L'AP-HP présente une structure innovante de soins ambulatoires, sans rendez-vous, fonctionnant 24h/24 et l'organisation permettant de transférer, à partir du 4 novembre prochain, l'activité d'accueil des urgences de l'Hôtel-Dieu.

Après une période de consultation et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes, et la remise par les Prs Fagon et Lombrail de leur rapport de préfiguration, le projet de transformation de l'Hôtel-Dieu entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle.

« Considérant que presque tous les services d'hospitalisation de l'Hôtel-Dieu auraient été transférés à la fin de l'année 2013 et que l'hôpital ne pourrait plus assurer la sécurité continue de tous les soins sur place », la commission médicale d'établissement (CME) de l'AP-HP avait voté, en novembre dernier, une motion préconisant « la fermeture progressive du service d'accueil des urgences (SAU) de l'Hôtel-Dieu avec prise de relais par une consultation sans rendez-vous assurée par une maison de santé pluridisciplinaire vouée aux soins primaires de proximité. »

A la suite de ce vote, la direction générale de l'AP-HP, en lien avec le président de la CME, s'est rapprochée de la collégiale des urgentistes, du SAMU 75 et des pompiers de Paris. Ils ont travaillé sur les conséquences d'une réorientation des flux des urgences de l'Hôtel-Dieu (hors urgences ophtalmologiques) vers les services d'urgence parisiens les plus proches (Cochin, Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, Saint-Louis et Lariboisière).

La nouvelle organisation prévoit le maintien des activités médico-judiciaires, la fermeture du SAU de l'Hôtel Dieu, accompagnée du renforcement des moyens d'accueil dans ces SAU, de la mise en place à l'Hôtel-Dieu d'un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) 24h/24 et de l'ouverture de consultations sans rendez-vous 24h/24.

L'ensemble du projet a été soumis à l'ARS. Les conclusions ont été présentées ce matin à la CME et le seront à l'ensemble des autres instances centrales et locales dans les jours et semaines à venir.

En parallèle une équipe médico-administrative accompagnée par un représentant des universités et un représentant des usagers va être constituée autour de Sophie Albert, directrice du projet Hôtel-Dieu, et des Prs Fagon et Lombrail, chefs de projets des volets soin et recherche.

Cette équipe doit donner corps au projet d'hôpital universitaire de santé publique proposé dans le rapport de préfiguration. Sa mise en œuvre intégrera également le volet recherche en santé publique du rapport de préfiguration.

L'équipe projet est chargée de :

- la description des activités et de leur volumétrie prévisionnelle, prenant en compte la permanence des soins ;
- l'organisation des activités ;
- la composition des équipes médicales et non médicales ;
- la proposition d'un modèle de fonctionnement économique et juridique ;
- l'intégration systématique des aspects recherche, sécurité des soins, optimisation des parcours de santé, partenariat avec les usagers.

L'objectif principal est de répondre aux besoins de la population du centre de Paris. Cette offre de soins au tarif de la sécurité sociale a été pensée en lien avec la médecine de ville dans une logique de parcours de soins. Les parisiens pourront ainsi bénéficier de consultations sans rendez-vous 24h/24, de consultations spécialisées sur rendez-vous ainsi que d'un grand centre de prévention, de dépistage et d'information en santé.

Un dispositif d'accompagnement des personnels travaillant actuellement à l'Hôtel-Dieu, sera également présenté aux instances locales et centrales. Ce dispositif d'accompagnement des mobilités permet à chaque professionnel de poursuivre son activité en fonction de ses compétences et de ses aspirations.

Pour en savoir plus : <http://www.aphp.fr/projethoteldieu>

L'AP-HP, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, est le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Île-de-France et le 1er CHU d'Europe. Ses 92 000 professionnels s'engagent à offrir à tous, 24h/24, des soins de grande qualité. Les 7 millions de personnes soignées chaque année bénéficient de traitement de pointe dans l'ensemble des disciplines médicales.

Contact presse

Service de presse AP-HP : 01 40 27 37 22 – service.presse@sap.aphp.fr